

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 313

Artikel: Economies dans l'armée : économie de l'armée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economies dans l'armée

Economie de l'armée

« Table ouverte » de dimanche passé mettait en discussion les économies faites et à faire sur le budget militaire.

Comme il était à craindre, le débat a rapidement tourné à la bataille de chiffres et aux comparaisons internationales, sans que soit abordé le problème de fond, à savoir quel type de défense nationale voulons-nous et pouvons-nous nous payer.

Le pouvoir politique, Conseil fédéral en tête, contribue à maintenir l'ambiguïté en continuant de distiller un discours traditionnel sur la défense armée, mais en refusant en même temps une mise à jour de l'armement, réclamée à grands cris par les militaires.

60 millions sur un budget de plus de 2,5 milliards. Les économies imposées au Département militaire par le gouvernement, dans le cadre de la réduction des dépenses fédérales, ne doivent pas permettre d'escamoter le débat sur la défense nationale. Et elles ne le permettront pas. Car elles apparaissent à juste titre comme dérisoires à tous ceux qui considèrent les investissements militaires comme négatifs en terme de comptabilité nationale. Et comme insupportables à ceux qui mesurent la crédibilité de l'instrument militaire, c'est-à-dire sa capacité de dissuasion, à son coût.

Un débat paralysé

Même dans une période de détente internationale — certes toujours fragile — comme celle que nous vivons, le débat militaire a de la peine à s'ouvrir. Car les défenseurs de l'armée font preuve souvent aujourd'hui de nervosité. Essayons de savoir pourquoi.

L'armée affronte des difficultés nouvelles. L'évolution de la démographie, réduit certaines unités,

même sur le papier, à des effectifs squelettiques. La volonté de défense ne s'inscrit plus dans les mêmes termes et ne se reconnaît plus dans les mêmes institutions qu'autrefois. Aussi, à côté du nombre, encore faible, mais croissant, des refus de servir, celui des dispenses augmente considérablement, au point que 69 % seulement des Suisses astreints au service militaire accomplissent leur service actif, proportion qui tombe même à 55 % à Genève. Les attaques contre l'armée renvoient un écho nouveau, même s'il demeure limité. A court d'arguments, certains officiers s'en prennent dès lors aux autorités du pays elles-mêmes. Au colonel Max Kummer, qui dénonce l'abandon de l'armée par le pouvoir politique (DP No 311) fait écho le colonel Della Santa qui, le 31 décembre dernier, déclarait à Genève : « Conséquence de la passivité de certaines autorités, notre troupe, trompée, contaminée, a commis cette année des indisciplines qui ressemblent étrangement à des mutineries, il faut avoir le courage de le dire ».

Le poids d'un mythe

En réalité la dramatisation affichée par certains défenseurs de l'armée ne s'explique pas seulement par des difficultés matérielles ou politiques. Elle provient du mythe qu'est devenue pour eux l'armée. Inquiets et désorientés devant les mutations rapides des techniques, des modes de vie et des valeurs de la société civile, ces derniers agissent et raisonnent comme s'ils faisaient de l'armée un rempart d'ordre et de stabilité, l'incarnation intemporelle, contre le pays qui se transforme, de la patrie et de ses traditions. Il n'est donc pas possible de toucher à une institution dont l'existence et la mission se situent ainsi dans le monde des idées pures.

Une telle attitude introduit dans le débat militaire un élément passionnel qui ne peut plus s'inscrire dans une confrontation lucide sur le sens de la défense nationale. La crédibilité de cette dernière se mesure certes à la valeur de l'instrument mili-

taire. Mais la solidité — et l'efficacité — de l'armée n'est qu'une conséquence de la cohésion sociale. Renverser les termes, et vouloir faire de l'armée la gardienne agissante de la cohésion du corps social, c'est la charger d'une mission qu'elle ne peut exercer, sinon dans une dictature militaire. Si cette dernière n'a pas de tradition chez nous, la tentation de confondre l'ordre militaire et social est d'autant plus forte que l'armée a été, durant la période de gestation et d'affirmation de la Confédération moderne, l'un des symboles du nouvel esprit national.

S'attaquer à la bureaucratie

Mais ces temps sont révolus. La Suisse n'est plus aujourd'hui une alliance militaire de vingt-deux Etats souverains. Elle existe en tant qu'Etat. Son pouvoir politique n'a donc pas à craindre aujourd'hui ni les économies, ni le débat militaire.

Les économies doivent être faites dans un esprit de décision et d'efficacité. Elles viseront à alléger une bureaucratie militaire, dont on devrait savoir, après la défaite française de 1940, qu'elle est la mort des armées. Elles permettront de mieux résister aux pressions, intéressées, du complexe militaro-industriel suisse, dont on a vu l'efficacité dans la question des chars par exemple. En période de récession, les arguments de l'industrie nationale prennent du poids, il ne faut pourtant pas qu'ils l'emportent au détriment des finances publiques ou de l'efficacité militaire.

Pour un instrument technique

Mais ces économies ne seront rien si le pouvoir politique, gouvernement et parlement, ne saisit cette occasion pour réexaminer la place de l'armée dans le cadre de la politique de sécurité. Cette révision devra s'opérer en tenant compte de deux soucis. Le premier sera, au nom de l'efficacité militaire elle-même, de ramener l'armée à ses plus justes dimensions politiques. Ni justice militaire, ni office Armée et Foyer. Mais un instrument

technique au service du pouvoir politique. Le second sera de réduire, au nom de l'efficacité politique, le rôle de l'armée à sa plus juste dimension dans la prévention des conflits. Comme l'écrivent les auteurs, civils et militaires, du rapport sur la défense nationale de la conférence de prospective de la Nouvelle société helvétique. « Une nouvelle phase se dessine qui voit apparaître deux conceptions complémentaires, celle de la défense nationale et celle d'une politique active en faveur de la paix. Il faut souhaiter qu'on parvienne un jour à une nouvelle et dernière phase, celle d'une seule et véritable politique de paix. Une telle éventualité peut paraître encore bien utopique. Sans perdre le moins du monde le sens des réalités, espérons quand même que tout sera mis en œuvre pour qu'on puisse espérer pouvoir atteindre ce but un jour. »

Information et publicité

La rubrique économique des quotidiens romands est plus souvent l'expression des intérêts patronaux qu'une tentative de présenter aux lecteurs les mécanismes de la vie économique, de faire la critique de ce que l'on appelle couramment les « lois naturelles » du marché. Publicité oblige. « Tribune Economie », magazine économique bimestriel de la « Tribune de Genève » se surpassait dans cette tâche.

Dans son dernier numéro du 9 avril, elle offre sa première page au PDG du Grand Passage qui n'en finit pas d'exposer ses états d'âme après l'incendie de son entreprise. On attend toujours une page mise à la disposition des vendeuses des grands magasins pour présenter les conditions de travail et de salaires qui sont les leurs dans ces temples de la consommation.

Dans le même numéro, J.-M. Laya, un ancien de l'« Agence économique et financière » (AGEFI), quotidien patronal et réactionnaire, se livre à une défense tous azimuts de la politique de Nestlé en Grèce (DP 309). Cet inconditionnel des milieux

économiques nous a habitués à un zèle débordant, en particulier lorsqu'il s'agit de chanter les louanges des multinationales helvétiques.

Dans le cas des agissements de Nestlé en Grèce, il expose les faits, mais dans l'optique de l'entreprise basée à Vevey. Tout simplement. Sans que le lecteur ait la moindre possibilité de connaître une opinion différente, sans que ce journaliste spécialisé dans l'« information » fasse part de l'ombre d'une contre-enquête.

Et les chiffres les plus élémentaires de faire défaut !

Evidemment pas un mot sur le fait que Nestlé contrôle majoritairement l'entreprise quand bien même elle n'a apporté que la moitié des capitaux, soit 20 millions de francs. Pas un mot sur les redevances touchées par Nestlé : 7 millions par an-

née. Pas un mot de la situation de monopole acquise par Nestlé pour trente ans grâce à cet accord.

Un accord signé par des putschistes véreux

Le journaliste insiste sur la permanence de la politique suivie par la firme suisse en Grèce ces dix dernières années alors que trois régimes différents se sont succédé dans ce pays pendant ce laps de temps. Mais comme par hasard l'accord avec Nestlé a été signé par une poignée de putschistes véreux qui, en bradant les intérêts économiques grecs aux sociétés étrangères, se sont remplis les poches. Tous ces éléments sont largement suffisants pour que la Grèce remette en question un accord que dans le pays on a qualifié de « colonial » ; à juste titre.

POINT DE VUE

Symphonie en sous-sol

On trouve, par mètre carré de prairie :

200 à 22 000 vers,
100 à 8500 limaces,
1200 à 3000 araignées,
100 à 1500 insectes et leurs larves,
200 à 500 fourmis,
10 000 à 40 000 diplopodes,
20 000 à 120 000 cirons,
1,8 million à 120 millions de nématodes.

Une cuillère à thé de terre végétale contient : 1 million à 4 milliards de bactéries et d'actinomycètes.

Les vers de terre représentent la troisième biomasse, après les organes souterrains des plantes et l'ensemble des microbes. On estime qu'en une vingtaine d'années la totalité des horizons superficiels du sol traverse leur tube digestif. Leur masse, dans une prairie d'un hectare peut être équivalente à celle des bovins qui y paissent.

Tout se tient, se coordonne, s'entremange, s'entreéconde : les saisons, les micro-climats, le tapis végétal, les systèmes racinaires, le rapport carbone-azote, la composition de la litière, les champignons (40 km de filaments mycéliens dans un centimètre cube d'hyphes !), les bactéries aérobies et anaérobies, les ciliés, les flagellés, les amibes qui mangent les bactéries, les insectes broyeurs ou pas, les sécrétions digestives des lombrics, les nitrosomonas, nitrosococcus, nitrobacter... Tout, tout fonctionne, turbine, galope, crève, renaît, fabuleuse danse des molécules jamais éteinte, qu'on ne comprend pas au quart de la moitié, et encore !

Alors :

Les salauds qui détruisent le sol pour la gloire du béton-bitume et de la ferraille-plastique ne mériteraient que d'être pendus haut et court sur place publique.

Je veux bien fournir la corde et déclencher la trappe.

Gil Stauffer